



Avenir du BEP Une imposture !

La mise à mort du BEP ?

Lors du Conseil Supérieur de l'Éducation du 23 Octobre, le ministère a présenté les textes sur la nouvelle organisation de la voie pro. **Le BEP est transformé en une certification intermédiaire validée en CCF, uniquement dans le cadre d'un cursus Bac Pro 3 ans. Plus aucune possibilité de formation spécifique au BEP.**

Seuls les BEP des carrières sanitaires et sociales, de conduite routière et de l'hôtellerie restauration échapperont à cette transformation.

Le SE-UNSA réagit

Le SE-UNSA, avec sa fédération, est le seul syndicat à avoir déposé un amendement au texte pour garantir la possibilité d'un parcours spécifique de formation de BEP.

Le projet du SE-UNSA est voté par la majorité des membres du CSE mais le ministère s'obstine et passe outre.

Pour le SE-UNSA, il faut des niveaux V !

Pour ne laisser aucun jeune sur le bord de la route, **le SE-UNSA demande la création de sections de niveau V** là où elles correspondent à de véritables possibilités d'insertion professionnelle.

La rentrée 2009 se prépare maintenant. Le SE-UNSA présent dans les instances auprès des recteurs et des régions défendra une carte des formations qui réponde réellement aux besoins de tous.

**Soutenez l'action du SE-UNSA
Le 2 décembre, Votez SE-UNSA**

www.se-unsa.org

techpro@se-unsa.org